

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 22/03/2008 – Convocation du 17/03/2008

Compte rendu affiché le 29/03/2008

Président de séance : M. Michel AUROY

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, Mme GOYON-GUILLAUME, M. AUROY, Mme CHIGNARD, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, M. BUFFARD, Mlle ROGER, M. VALETTE, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mlle FERNANDES, M. CHRETIN, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme RIVE-OLLIVIER, M. CLARET, Mme BROSSARD, M. RACHAS, Mlle COIN, M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET, M. MANIKAS, Mme ORIOL, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. DESBOIS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	29
Votants	22

Objet : Fixation du nombre des Adjointes au Maire

La fixation du nombre d'adjoints au Maire relève de la compétence du conseil municipal. En application de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal détermine en effet librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Pour la commune de Neuville-sur-Saône, l'application de ce pourcentage donne un effectif maximum de **8** adjoints.

Il est proposé en conséquence à l'assemblée et la création de **8** postes d'adjoints.

Le conseil municipal à la majorité (7 abstentions) :

- Oüi l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant que le bon fonctionnement de l'assemblée nécessite l'élection de **8** adjoints,
- **PROCÈDE** au vote pour la détermination du nombre d'adjoints de la commune de Neuville-sur-Saône,
- **ENREGISTRE** le résultat dudit vote et décide en conséquence de la création de **8** postes d'adjoints au maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 22 mars 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 31/03/2008
 - Publication ou affichage le 31/03/2008
- Jean-Claude OLLIVIER, Maire.